

La Compagnie des Alpes diversifie et optimise ses sources de financement grâce à

- L'émission d'un nouvel USPP de 65 M€
- La mise en place d'un programme de NEU CP d'un plafond de 240 M€

Paris, le 28 mars 2019 – La Compagnie des Alpes consolide son financement obligataire USPP et accède aux financements de marché à court terme grâce à un programme de NEU CP (« Negotiable European Commercial Paper »). Cette double opération fait suite au refinancement mis en place en mars 2017 qui avait déjà permis une réduction du coût de l'endettement du Groupe de plus de 40%, l'allongement significatif de la maturité moyenne de la dette et la diversification des sources de financement.

Pour Dominique Marcel, Président-directeur général, « Ces opérations de financement permettent à la Compagnie des Alpes de capitaliser sur ses bonnes performances financières des derniers exercices et sur sa qualité de crédit « solid investment grade ». Elles permettent aussi de renforcer la structure de financement du Groupe après l'acquisition, le 20 mars dernier, de Familypark, premier parc de loisirs en Autriche. C'est un atout supplémentaire pour le Groupe – s'il en était besoin – pour poursuivre ses efforts et saisir d'autres opportunités d'acquisition créatrices de valeur ».

1 – Un financement obligataire USPP de 65 M€

La Compagnie des Alpes a levé un nouvel USPP d'un montant de 65 M€, ayant une maturité finale de 12 ans pour une durée moyenne de 10 ans et dont le coupon ressort à 2,14%. Cet USPP est de droit français et en euro. Il possède un cadre contractuel identique à celui mis en place en 2017 reposant sur un seul covenant bancaire et renforce le partenariat existant avec PRICOA CAPITAL GROUP. « Dans un marché volatile depuis plusieurs mois, et un contexte de remontée des taux américains, nous avons pu bénéficier de la fenêtre d'arbitrage du « cross currency swap » euro/dollar, qui s'est réouverte récemment » se félicite Denis Hermesse, Directeur financier du Groupe.

2 – Un financement à court terme par le moyen du NEU CP

La Compagnie des Alpes a mis en place un programme d'émission de Titres négociables à court terme (Negotiable European Commercial Paper - NEU CP), d'un montant maximum de 240 millions d'euros, qui a été enregistré le 4 février dernier auprès de la Banque de France¹. Ce programme est un outil supplémentaire de ressources à court terme, extrêmement flexible en cas de croissance externe. Il est sécurisé par la ligne de crédit revolving d'un montant de 250 millions d'euros (échéance mai 2023), à laquelle a été ajoutée une sous-limite « swingline » de 80 millions.

Le programme est animé par 4 Agents Placeurs (BNP Paribas, CACIB, CIC et Société Générale), et l'Agent domiciliataire est CACEIS Corporate Trust. L'encours actuel est de 159 millions d'euros et a été souscrit à des taux compris entre -0,02 % et -0,12 %. La Compagnie des Alpes travaille à ancrer sa nouvelle signature dans le marché. « Comme tous nos financements depuis le refinancement 2017, l'Emprunteur / Emetteur est Compagnie des Alpes-Financement, qui est la centrale de trésorerie et de financement du Groupe, le programme est garanti par la maison mère, cotée sur Euronext. Il est important que les acteurs du marché se focalisent sur la signature Compagnie des Alpes » explique Denis Hermesse, Directeur financier du Groupe.

¹ La Banque de France est chargée, selon l'article D.213-2 du Code monétaire et financier, de veiller au respect par les émetteurs de titres de créances négociables des conditions d'émission prévues par cet article.



La documentation financière relative au programme d'émission de Titres négociables à court terme peut être consultée sur le site de la Compagnie des Alpes et sur celui de la Banque de France (www.banque-france.fr).

Pour cette opération, la Compagnie des Alpes a été conseillée par Redbridge Debt & Treasury Advisory et le cabinet Herbert Smith Freehills Paris LLP.

Prochains rendez-vous :

Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2018/2019 :	jeudi 18 avril 2019, après Bourse
Résultats semestriels 2018/2019 :	mardi 21 mai 2019, en matinée
Chiffres d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2018/2019 :	jeudi 18 juillet 2019, après Bourse

www.compagniedesalpes.com

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. A la tête de 11 Domaines skiables parmi les plus prisés du monde (Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2Alpes, Méribel, Serre-Chevalier...) et de 11 Destinations de loisirs renommées (Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope...), l'entreprise connaît un essor continu en Europe (France, Pays-Bas, Belgique,...) et plus récemment à l'international (Grévin Montréal en 2013, Chaplin's World by Grévin en avril 2016 et contrats d'assistance ingénierie et management - Chine, Russie, Géorgie, Kazakhstan, Turquie, Maroc, Japon). La CDA détient en outre des participations dans 4 Domaines skiables dont Chamonix.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2018, elle a accueilli près de 23 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 801,2 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Contacts :

Compagnie des Alpes :	Denis HERMESSE	+33 1 46 84 88 97	denis.hermesse@compagniedesalpes.fr
	Sandra PICARD	+33.1 46 84 88 53	sandra.picard@compagniedesalpes.fr
	Alexis d'ARGENT	+33 1 46 84 88 79	alexis.dargent@compagniedesalpes.fr
Corpus :	Xavier YVON	+33.6 88 29 72 37	xavier.yvon@corp-us.fr